

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 3 septembre 2022 à Port Leucate 10H
PROCÈS VERBAL

Membres du Comité Directeur présents : Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Antoine BARON, Anne-Marie BASSET (CTS), Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Rachel MULLER (CTS), Nicolas MUNARRIZ, Adeline ROUGES, Christophe STEVENDART (DTG), Frédéric VENOUIL et Michelle VILLALONGUE.

Représentants techniques régionaux : Magali BOUVET (Gym+), Delphine DA LUZ (GR), Lucie MARPINARD (TU), Nathalie MASSAT (team Gym), Noëlline MOLLET (Team Gym), Marie NAYRAC (GAF), Simon PAYARD (GAM).

Personnel régional : Brigitte AVERSENQ, Marie CARTIGNY, Virginie HEBRARD, Francis PRUDENT, Stéphanie THERY, Marie-Aude LEROUX, Manon WAWRZYNIAK.

Excusés : Christine ANDREU, Mathilde BARREY (TR), Sandrine DEBAISIEUX (AER), Virginie HUSSON, Rachel KAJ (Baby Gym), Marie-Claire PASCALON (GPT), Enzo PEUBLE (PK), Aurélie PICART (Handi Gym), Jean-Michel PITRE et Yvette PRAT (CD).

En introduction :

Le Président, Antoine BARON souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nous avons souhaité regrouper ces temps forts du séminaire et des colloques régionaux ce premier week-end de septembre pour démarrer la saison 2022-2023 dans les meilleures conditions de travail et de convivialité.

Il remercie l'ensemble des acteurs régionaux pour leur investissement et félicite la reprise active de nos actions après 2 ans de Covid. Nous avons de la ressource à motiver.

Le président informe les membres de la situation du siège : la Directrice, Virginie HUSSON, est en arrêt maladie depuis le mois de mai, prolongé jusqu'au 22 septembre prochain.

Stéphanie THERY est revenue au sein de l'équipe salariée et nous remercions Marie-Aude LEROUX d'avoir assuré efficacement la logistique des compétitions durant son congé.

Une organisation temporaire a été mise en place depuis l'absence de Virginie HUSSON.

Elle ne souhaite pas revenir au poste de Directrice (déclarée en inaptitude temporaire à son poste par la médecine du travail).

Le Bureau régional ne souhaite pas conserver ce poste au sein du Comité régional pour la suite du mandat.

Les échanges doivent se poursuivre pour envisager un reclassement et donner suite à l'organisation des missions.

Le Président assure donc la direction des ressources humaines.

1- Frais et indemnités

L'inflation gronde et le climat actuel encourage nécessairement le covoiturage.

Le Bureau souhaite que le Comité Directeur se prononce sur une revalorisation des frais dans ce cadre.

La Fédération met en place un barème spécifique au covoiturage (0.321 contre 0.404 euros/km si covoiturage en mission).

Le Comité Directeur devra statuer sur une proposition à la prochaine réunion et la proposer au vote de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2022.

Le dossier sera porté par Dominique JOBELOT et Lucie MARPINARD (analyse et proposition).
L'étude impliquera une réorganisation des rencontres régionales.

Feuilles de frais : pour faciliter la gestion des remboursements, une nouvelle organisation est mise en place en cette rentrée. Chaque responsable d'action centralisera et vérifiera dorénavant les feuilles de frais des intervenants pour bien respecter le dispositif.

Indemnités : nous devons reconsidérer le paiement des séquences aux intervenants car seuls les juges officiant sur les compétitions peuvent en bénéficier légalement.

Si nous devons rémunérer l'ensemble de nos intervenants, cela impliquerait une charge salariale lourde, des fiches de salaires et une déclaration bilatérale soumise à imposition pour tous.

Un équilibre est à trouver pour maintenir l'esprit du bénévolat d'autre part.

Constat des représentants techniques :

Les intervenants ne sont pas nombreux, les séquences sont un bonus apprécié et une valorisation de leurs compétences. Sans valorisation les actions seront difficiles à organiser.

Il faut aussi préserver le cœur du bénévolat dans l'associatif sportif.

Débat sur la gestion des stages : les entraîneurs viennent en priorité encadrer leurs gymnastes pour le club. Un problème se pose quand la prise en charge des frais s'applique aux cadres ayant appartenance régionale et non aux autres, clivant le groupe.

Les frais peuvent être allégés en rassemblant le stage sur le lieu d'action du responsable.

Il faut éclairer les prises en charges et trouver d'autres moyens d'encourager des intervenants.

Valoriser la responsabilité.

Pour les intervenants sur les formations de cadres/juges la question se pose encore.

Anne-Marie BASSET rappelle que les formations fédérales sont bénévoles quand la formation professionnelle BPJEPS est salariée.

Propositions :

Une Formation Professionnelle Continue pourrait être offerte en contrepartie aux intervenants.

Les valoriser sur des événements, des rencontres conviviales, etc...

Dotation cadeau : le Président précise que le montant est plafonné à 69€ par an par personne.

Si la dotation fait partie du fonctionnement de l'association, le montant peut être majoré (ex : dotation vestimentaire identifiée CROG).

Rétrocession des séquences sur mise à disposition des intervenants par leur club au comité régional.

Faire appel à l'auto-entrepreneuriat à bon escient.

Défrayer le responsable du stage et la personne présente (accueil-hébergement).

Ne pas défrayer les intervenants s'ils accompagnent leur club pour mieux valoriser les responsables.

Leur offrir un présent qui renforce l'appartenance et l'unité régionale.

Le Délégué Technique Général Christophe STEVENDART alerte : l'appât du gain n'est pas ce que l'on recherche. Il faut redynamiser, recentrer la passion comme le sentiment d'appartenance pour générer une autre motivation.

Rappelons que les risques sont trop grands ; nous devons retrouver également nos valeurs.

Il faut donc prioriser le responsable du stage et le responsable de l'hébergement ;

Et rembourser les frais des intervenants convoqués sans séquences.

Rachel MULLER : tout travail mérite salaire mais nous devons nous appuyer sur nos valeurs, la cohésion et notre passion. Cette nouvelle démarche enrichira nos stages et motivera des responsables plus volontaires.

Pour l'auto-entrepreneuriat et le salariat : faire appel à des experts sera un bonus pour les collectifs.

Sébastien LEROUX : il faut enrayer l'escalade des défraiements demandés en club. Un cercle vicieux met en péril le bénévolat et nos actions.

Deux situations se profilent :

- si nous ne défrayons plus, nous annulons nos actions ou nous revenons à du vrai bénévolat,
- si nous déclarons tout le monde, ça va considérablement augmenter nos cotisations.

Delphine DA LUZ : face au changement il faut nécessairement rééduquer le bénévolat.

Nous devons rassembler les intervenants pour présenter les différents rôles et missions de chacun au sein de l'équipe régionale et les motiver.

Décision :

Bien différencier le responsable de l'action, l'intervention d'expert nécessaire et l'engagement bénévole. Proposer un cadre aux défraiements-indemnités au prochain Comité Directeur pour le valider et le faire voter à l'Assemblée Générale.

Démarrer cette saison sur de bonne base, sans payer de séquence (car illégale). L'expliquer à tous les intervenants.

2- Calendrier compétitif 2022-2023

Anne-Marie BASSET présente le calendrier compétitif régional provisoire et les clubs organisateurs candidats à ce jour.

La saison débute sur la compétition GR les 12.13 novembre.

Certaines sélectives et compétitions n'ont pas encore trouvé d'hôtes ; les membres se mobilisent pour trouver accueil.

Le calendrier sera complété et mis à jour la semaine prochaine avec les derniers candidats attendus avant de pouvoir statuer sur les premières compétitions au prochain Bureau.

Information Parkour par Manon WAWRZYNIAK : le Parkour devient compétitif cette saison !

4 étapes sont organisées sur le calendrier national et le comité Occitanie souhaite en organiser une sur son territoire les 19.20 novembre ou les 11.12 février prochains.

Il faut une salle multisports avec plateau et au moins 25 m et des gradins. (cf. cahier des charges).

Le matériel est fourni par la FFG mais le transport reste à la charge de la région.

Les inscriptions sont ouvertes sur toute la France.

Dominique JOBELOT : la Clochette Lisloise était intéressée mais finalement indisponible en février.

L'évènement suit la semaine olympique, elle encourage les autres départements à s'engager.

Francis PRUDENT invite les départements à organiser les rencontres de proximité pour animer l'Access Gym sur les territoires. Il faut le prévoir en début de saison pour les inscrire au calendrier régional et informer la fédération dans le cadre du COT.

3- Calendrier institutionnel 2022.2023

Prochaine réunion du Comité Directeur pour valider les résolutions et l'arrêté des comptes avant l'AG :
Le 14 octobre 2022 sur les Masters TR TU à Colomiers 20H,
Et le 20 octobre 2022 en visioconférence pour valider le bilan financier avec l'expert-comptable.
Le Président remercie le club de Colomiers pour l'invitation sur les Masters.

Assemblée Générale : 27 novembre 2022 à Montgailhard (09).

Comité Directeur : Jeudi 9 mars 2023 20H.

Comité Directeur : Mardi 30 mai 2023 20H.

4- Validation des plans d'actions techniques

Le Président invite les Délégués à présenter les actions budgets prévus dans leur plan d'actions s'il y a des demandes spécifiques.
Aucune demande n'est faite.

Le président souhaite un bon colloque à tous les membres et leur souhaite une excellente saison gymnique.

Fin des travaux à 12H.

Michelle VILLALONGUE
Secrétaire Générale



Antoine BARON
Président

